

Union Nationale des Scolaires et Etudiants du Bénin (UNSEB)

Section universitaire d'Abomey-Calavi

01 BP 1012 Cotonou, Tél : (00229) 67844191 / 97611306 / 67102009

Email : unsebenin@yahoo.fr; Enr : MISAT sous le N°94/168/MISAT/DAI/ASSOC du 05/10/94 Compte Bancaire : Ecobank
N°0220141112344601

UNSEB-UAC INFO N°24

Après avoir transformé l'ENEAM en un centre d'affaire, le Directeur Albert HOUNLONKOU et sa clique procèdent à la fermeture anarchique des entrées.

Depuis quelques semaines, les camarades étudiants de l'Ecole Nationale de l'Economie Appliquée et de Management (ENEAM) se trouvent confrontés à des décisions pirates et attentatoires aux libertés fondamentales et franchises universitaires. Il s'agit d'une décision prise par la Direction de l'ENEAM avec à sa tête monsieur Albert HOUNLONKOU. Selon ladite décision, les entrées d'accès à l'ENEAM ne seront ouvertes qu'à des horaires indiqués. Ainsi, la liberté d'aller et de venir se trouve confisquée. Avec une telle mesure, les étudiants de l'ENEAM sont désormais traités comme les élèves des collèges et lycées. Comme tel, les autorités de cette école ont institué ce qu'elles appellent un service chargé de la discipline dont les responsables en collaboration avec les vigiles procèdent à des actes de menace et de toute autre forme de violence (verbale, physique...) sur les étudiants.

Avant cette situation, les étudiants vivaient autres servitudes. On en veut pour preuve : la privatisation progressive du service de restauration ; la transformation de ce centre d'étude en un centre d'affaire (installation des bars VIP, de cafétéria de classe exceptionnelle, etc...) ; absence de politique d'accès à l'emploi ; paiement des frais de double inscription ; des menaces de répression académique vis-à-vis de certains responsables étudiants qui dénoncent la mauvaise gestion du Directeur et son équipe.

Voilà la situation que vivent les étudiants de l'ENEAM dans un contexte où élèves, étudiants, travailleurs et toutes les couches socio professionnelles de notre pays sont en lutte pour le respect des libertés et la punition de leurs violateurs. Comme ces acteurs précités, les étudiants de l'ENEAM ont ainsi décidé de prendre leurs responsabilités. Ainsi, ils ont dans leur ensemble organisé des mouvements de protestations pour dire non aux dérives de leurs autorités. Mais après ces manifestations, les autorités ont choisi la voix de la répression académique en réunissant un conseil des professeurs. L'une des décisions issues de ce conseil consiste à punir les responsables des diverses manifestations organisées.

Cependant, la Direction de l'UNSEB-UAC adresse ses sincères félicitations aux étudiants de l'ENEAM pour leurs combats contre l'arbitraire et la mauvaise gestion dont ils sont victimes. En conséquence, l'UNSEB vous invite à poursuivre le combat jusqu'à vaincre la fatalité et dire non à l'autocratie et à la dictature des temps modernes. Vous devez donc vous organiser et poursuivre la lutte jusqu'à mettre fin aux maux dont vous souffrez (la transformation de votre école en un centre d'affaire, la privatisation rampante de votre restaurant, l'ouverture sans condition aucune des entrées, etc...)

Quant aux autorités de l'ENEAM, elles doivent comprendre que les libertés d'association, de rassemblement et de manifestation sont garanties par le régime démocratique. Ce sont donc des formes d'expression démocratique. En conséquence, toute personne ou autorité qui usera de son titre ou pouvoir pour attenter à ces principes démocratiques ne peut qu'être un antidémocratique et sera purement et simplement puni conformément aux textes de notre loi fondamentale c'est-à-dire notre constitution. Ainsi, les répressions académiques suite aux manifestations estudiantines constituent donc une violation des principes démocratiques.

En bon entendeur, salut !

Non à la confiscation des libertés !

Vive la lutte estudiantine !

Abomey-Calavi, le 07 Avril 2014.

La Direction de l'UNSEB-UAC.